

## Plaidoyer scientifique pour l'abandon du projet de loi visant à réautoriser les néonicotinoïdes dans la culture de betteraves à sucre

Nous, **associations d'étude et de protection de l'environnement, spécialistes des insectes pollinisateurs sauvages**, taxonomistes, écologues, scientifiques et simples citoyens, avons pris connaissance avec **sidération et désarroi de la décision de l'Assemblée Nationale de voter en faveur du projet de loi permettant la réintroduction des néonicotinoïdes dans la culture des betteraves à sucre pour trois ans**. À notre grande stupeur, cette décision s'est effectuée dans une atmosphère de déni scientifique, les arguments soulevés par les députés ignorant plusieurs années d'études sur le sujet. De plus, elle n'est pas associée d'un engagement explicite vers la recherche active de solutions alternatives. C'est donc une solution temporaire qui peut tragiquement durer...

Au-delà de l'impact de cette décision sur la biodiversité, l'impact sociétal, médiatique et politique est énorme ! Elle rend incompréhensible la politique environnementale qui apparaît ainsi schizophrène car écartelée entre **l'urgente nécessité de protéger la biodiversité et le soutien aux filières impactant cette même biodiversité**. Elle est à l'opposé de la démarche de transition écologique de notre agriculture qui doit être plus respectueuse et durable et **à l'opposé des solutions fondées sur la nature, prônées par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES)**, pourtant validées par les différents gouvernements dont l'État français. Enfin, cette décision va à l'encontre de l'objectif de diminution de l'utilisation des pesticides du Plan National d'Actions « France : Terre de pollinisateurs ».

Par cette tribune, nous souhaitons, avec force, réfuter l'argumentaire utilisé par les députés pour voter cette loi. **Nous, experts des insectes pollinisateurs et de l'écologie de la pollinisation, demandons aux parlementaires, membres de l'Assemblée nationale et du Sénat d'entendre ce cri d'alerte, d'apporter un regard critique, sage et posé sur les arguments scientifiques.**

**La situation des pollinisateurs et de la biodiversité en général n'a jamais été aussi catastrophique, les membres du Sénat ne peuvent, au nom de l'intérêt général, que refuser cette proposition de loi d'un autre âge.**

### CONTACTS PRESSE :

ARTHROPOLOGIA – Hugues MOURET  
07 66 83 81 89 – [expertise@arthropologia.org](mailto:expertise@arthropologia.org)

GROUPEMENT DE RECHERCHE  
POLLINECO - Bertrand SCHATZ  
06 46 49 45 93 - [bertrand.schatz@cefe.cnrs.fr](mailto:bertrand.schatz@cefe.cnrs.fr)

OBSERVATOIRE DES ABEILLES – Benoît  
GESLIN  
06 18 37 84 05 - [benoitgeslin@gmail.com](mailto:benoitgeslin@gmail.com)

Opie – Samuel JOLIVET  
06 23 10 34 07 - [samuel.jolivet@insectes.org](mailto:samuel.jolivet@insectes.org)

Nous mettons ainsi en exergue les points suivants qui peuvent être détaillés largement en fonction de la place disponible dans le journal :

1. Les **insectes pollinisateurs, les auxiliaires des cultures, les agents de lutte biologique** contre les ravageurs et plus globalement la biodiversité dans son ensemble, **seront touchés** par l'usage des néonicotinoïdes et ce, même si les betteraves sont récoltées avant floraison.
2. Les **néonicotinoïdes contenus dans les semences enrobées ne se cantonneront pas aux champs traités**, mais vont se retrouver dans les sols et dans l'air, dans les parcelles adjacentes, les plantes compagnes des cultures, les infrastructures agroécologiques (bandes enherbées, mares, haies, lisières...), les cours d'eau et les nappes phréatiques - et ce, pendant plusieurs années après l'utilisation de ces biocides.
3. Il existe, pour la protection des cultures, **des alternatives** à l'utilisation de néonicotinoïdes, d'autres choix sont possibles.
4. **L'état catastrophique des populations d'insectes et de la biodiversité** au sens large en France et dans le monde, souligne l'urgence d'agir. 94% des personnes interrogées à l'échelle européenne sont alarmées par le déclin des pollinisateurs et demandent un changement d'ampleur dans la transition écologique.

Alors que la France avait été en 2018, pionnière dans l'interdiction de ces molécules biocides, ce vote représente une **marche arrière historique et incompréhensible qui ignore les conséquences dramatiques pour la biodiversité**. La France ouvre ainsi une brèche dans l'initiative vertueuse qu'elle avait pourtant créé. **Cette loi va en outre à l'encontre du principe de non-régression en droit de l'environnement**.

Il existe aujourd'hui un consensus scientifique clair sur la toxicité de ces molécules pour les organismes invertébrés et vertébrés mais sciemment négligés devant le chantage à l'emploi de l'industrie sucrière, qui elle-même n'est pas unanime sur ce recours aux néonicotinoïdes. Ces dernières années, **plus d'un millier d'études scientifiques de pointe ont été menées dans le monde sur la dangerosité des néonicotinoïdes**. Leurs **effets létaux** (toxicité aiguë) et **sublétaux** (baisse des capacités d'orientation, diminution du succès reproducteur, baisse des défenses immunitaires, affaiblissement des colonies) sont **prouvés et bien connus sur les insectes dont les abeilles domestiques et sauvages, mais aussi sur les vertébrés** (oiseaux, chiroptères), avec des **conséquences pour la santé des êtres humains**.

L'urgence est absolue, il est impératif de tout mettre en œuvre et d'arrêter immédiatement cet anéantissement du vivant.

#### RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- [Lettre néonicotinoïdes à l'attention des députés](#)
- [Alternatives techniques aux néonicotinoïdes](#)
- [Néonicotinoïdes et impacts sur l'environnement](#)
- [Néonicotinoïdes et impacts sur la santé](#)

# QUI SOMMES-NOUS ?

**CAP' POLLINISATEURS** réunit différentes structures spécialisées sur l'étude et la protection des pollinisateurs :

- Le **Groupe De Recherche** (GDR) [POLLINECO](#) regroupe les laboratoires de recherche francophones qui travaillent sur les problématiques des pollinisateurs et de la pollinisation
- **Observatoire des Abeilles** ([OA](#)): association des melittologues francophones (naturalistes spécialistes de l'étude des abeilles)
- **Office pour les insectes et leur environnement** ([Opie](#)): association nationale de protection de la nature
- [ARTHROPOLOGIA](#) : association naturaliste de protection de l'environnement

CAP' POLLINISATEURS rassemble donc la plupart des **experts francophones des pollinisateurs** en interaction permanente avec leurs réseaux internationaux. Au travers de nos activités professionnelles et citoyennes, nous produisons et diffusons des **connaissances scientifiques** et **techniques**, nous apportons une **expertise** sur les **milieux** et les **espèces**, nous formons des publics variés et nous accompagnons les pouvoirs publics dans la **mise en œuvre de mesures ambitieuses**.

Ainsi, les membres de Cap' Pollinisateurs se sont unis pour apporter un regard éclairé et une expertise basée sur des consensus scientifiques.

